14 mai 2010

Séance informelle de la plénière sur la piraterie

Le problème international de la piraterie en mer a, ces dernières années, attiré l'attention du monde entier, en particulier avec la multiplication des incidents de piraterie dans le golfe d'Aden et notamment au large des côtes somaliennes.

Le Bureau maritime international indique qu'en 2009 les pirates ont attaqué 217 navires, réussissant à en détourner 47 et à extorquer plus de 60 millions de dollars de rançon, le montant le plus important enregistré à ce jour. En 2008, parmi les 242 navires attaqués, 111 avaient été détournés et environ 40 millions de dollars de rançon avaient été récollectés. Les conséquences en matière de sécurité, ainsi que les implications politiques, légales, économiques et sociales de ce fléau préoccupent gravement la communauté internationale.

L'Organisation des Nations Unies a pris des mesures visant à renforcer et aider le Gouvernement fédéral de transition de Somalie en vue d'améliorer la sécurité du pays, condition essentielle de la mise en place d'un environnement favorable à la lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes. Le Conseil de sécurité a autorisé des mesures visant à lutter contre la piraterie et les vols à main armée au large des côtes de la Somalie. Un groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes a également été établi. Malgré ces efforts, la souveraineté, l'économie et la sécurité de la Somalie restent sérieusement menacées par la piraterie.

La piraterie a un effet déstabilisateur sur le commerce et la sécurité aux niveaux régional et international. Il est donc urgent de mettre en place des stratégies mondiales pour adresser les causes du fléau. En outre, la propagation géographique rapide de la piraterie ainsi que sa complexité nécessitent l'étude plus approfondie et plus complète des différentes facettes du problème afin d'élaborer une stratégie de réponse collective et coordonnée.

Programme

La question de la piraterie maritime internationale sera abordée en détail sur les plans politique, juridique, social et économique. Des discussions permettront l'échange de points de vue entre les délégations et les autres participants sur les enjeux et les solutions sur les thèmes suivants :

- Aspects politiques, légaux, sociaux et économiques de la lutte contre la piraterie;
- La Somalie : Une étude de cas;
- Caractère mondial de la piraterie et le rôle crucial des Nations Unies et de la coopération entre les États Membres dans la lutte contre ce fléau.

La réunion sera ouverte par des allocutions du Président de l'Assemblée générale et du Secrétaire général.